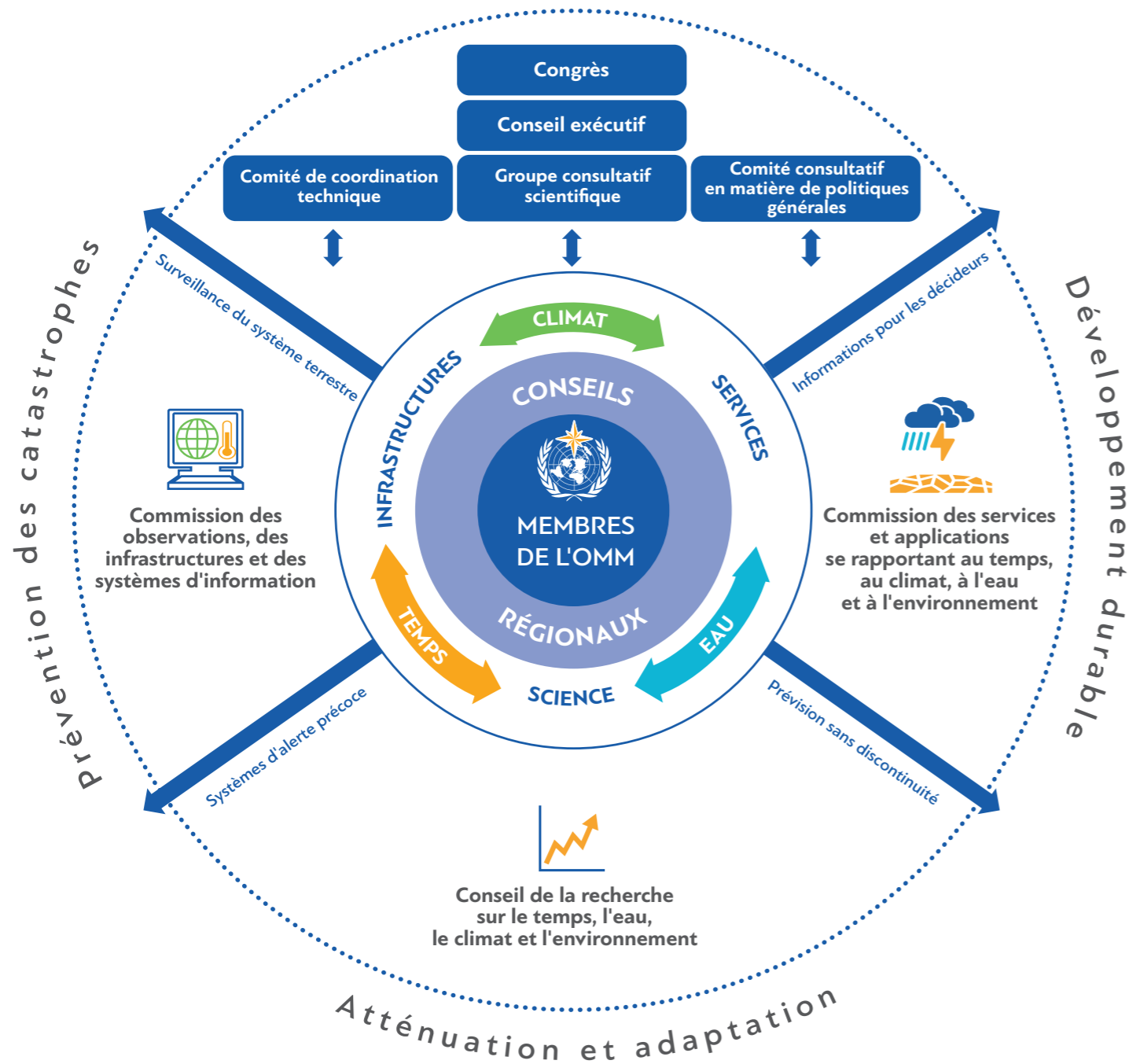


Structure proposée



Les commissions techniques comporteront des groupes de travail et des experts. Les conseils régionaux seront représentés au sein des groupes de travail, prenant part aux activités normatives et au renforcement de la chaîne de valeur des services. La nouvelle structure proposée prévoit un mécanisme de collaboration avec des experts de toutes les régions.

L'OMM au XXI^e siècle

Réactive et pertinente

Les Membres de l'Organisation météorologique mondiale se sont engagés à réformer le mode de gouvernance de celle-ci de façon à mieux répondre à la demande croissante de la communauté mondiale en matière de savoir-faire dans les domaines du temps, du climat et de l'eau. L'OMM ne fait pas cavalier seul, l'Organisation des Nations Unies suit la même voie. Les Membres exigent une meilleure gouvernance, des gains d'efficacité et une amélioration des procédures dans tout le système des Nations Unies afin de tirer le meilleur parti des ressources limitées disponibles.

En 2015, le Congrès météorologique mondial a prié le Conseil exécutif de lui présenter des recommandations à sa prochaine session, en 2019, d'une part au sujet de la composition des organes constituants, notamment en vue de la refonte éventuelle des commissions techniques, des conseils régionaux et du Conseil exécutif lui-même, et d'autre part à propos des règles, procédures et processus applicables, des méthodes de travail et des fonctions des organes constituants et du Bureau de l'OMM (Président, Vice-Présidents, etc.) et des relations que ceux-ci entretiennent avec le Secrétariat.

L'OMM s'est engagée à défendre son rôle de chef de file et à rester pertinente tout en gagnant en efficacité et en rentabilité, et elle doit veiller pour cela à ce que sa structure corresponde à ses priorités stratégiques. Elle reconnaît qu'il lui faut s'adapter constamment aux restrictions budgétaires et à une concurrence accrue tout en mettant à profit les progrès de la technique pour étendre son champ d'action et plus particulièrement pour améliorer la surveillance du système terrestre et les systèmes d'alerte précoce multidangers, axer la science sur les services, renforcer la coopération et contribuer au débat et aux politiques concernant des thématiques mondiales telles que le changement climatique. Grâce à la rationalisation de sa structure, l'Organisation devrait pouvoir faire participer d'éminents experts ainsi que le secteur privé à ses activités.

Cette restructuration permettra à l'Organisation de s'engager plus résolument sur le front régional et de développer les capacités des Régions. En s'attachant à répondre par cette réforme à la demande mondiale de savoir-faire dans les domaines du temps du climat et de l'eau, l'OMM veillera à n'oublier aucun de ses Membres.

Considérations

- Donner à tous les Membres de l'OMM la possibilité de prendre part aux travaux des organes constituants
- Renforcer la mission fondamentale de l'OMM
- Améliorer les prestations et la capacité de réaction de l'OMM
- Adopter une approche globale du système terrestre
- Aligner la nouvelle structure sur la chaîne de valeur des services hydrométéorologiques
- Mieux faire correspondre la stratégie de l'OMM et la structure de ses organes constituants
- Renforcer la résilience face aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques
- Consolider les partenariats conclus avec les organismes internationaux, nationaux et régionaux
- Optimiser les ressources via une meilleure coordination avec les acteurs extérieurs à l'OMM

Recommandations

À sa soixante-dixième session, le Conseil exécutif a approuvé:

- La création d'un Comité consultatif en matière de politiques générales et d'un Comité de coordination technique, qui seront activés lors de sa soixante et onzième session
- Le Cadre stratégique de l'OMM pour les partenariats public-privé et la création d'une équipe spéciale chargée de rédiger un document d'orientation de haut niveau (à l'intention du Dix-huitième Congrès), afin de favoriser une participation plus active des organisations partenaires

Il a aussi formulé les recommandations ci-après à l'intention du Dix-huitième Congrès météorologique mondial:

- Congrès météorologique mondial: sessions biennales (ordinaires & extraordinaires)
- Deux nouvelles commissions techniques permettant une approche globale des activités normatives:
 - Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information
 - Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement
- Conseil de la recherche sur le temps, le climat, l'eau et l'environnement: nouvelle instance chargée de favoriser l'intégration des programmes de recherche et de coordonner les volets scientifiques pour la prestation de services et les applications
- Groupe consultatif scientifique: nouvelle instance composée d'éminents scientifiques du monde entier et chargée de donner, en toute indépendance, des conseils visionnaires sur les nouveaux enjeux et les nouvelles perspectives
- Conseils régionaux: modification de leur mandat pour mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités et l'engagement des Régions

Il est recommandé au Congrès de faire en sorte que les deux nouvelles commissions techniques se mettent au travail le plus tôt possible et que les commissions techniques existantes, actives pendant l'actuelle période financière (2015-2019) soient dissoutes à l'issue de la période de transition (2020).

De nouvelles consultations avec la communauté hydrologique auront lieu en février 2019, lors d'une session extraordinaire de la Commission d'hydrologie. La communauté océanographique rejoindra les deux nouvelles commissions techniques sous la supervision d'un comité mixte OMM/COI de l'UNESCO.

Avantages

- Clarification des responsabilités en matière de gestion
- Participation plus large des Membres aux activités de base
- Plus grande participation des partenaires
- Approche globale du système terrestre: météorologie, climatologie, hydrologie, océanographie, sismologie, vulcanologie, qualité de l'air, gaz à effet de serre et météorologie de l'espace
- Services intégrés multidangers axés sur les impacts: temps, climat, eau, aviation, activités maritimes, agriculture, milieu urbain, énergie, santé, etc.
- Contexte climatique général: observations, services, science, adaptation et atténuation
- Intégration des services hydrologiques aux différentes activités de l'OMM; synergies entre les domaines de la météorologie et de l'hydrologie
- Soutien plus large de la communauté scientifique aux activités de l'OMM
- Participation organisée et contrôlée du secteur privé
- Exploitation rationnelle des ressources des Membres et de celles du Secrétariat à l'appui des activités régionales